



République Française

## MAIRIE DE BREVAL

DEPARTEMENT DES  
YVELINES

2024 T 101

### ARRETE DU MAIRE

Le Maire de BREVAL,

Vu le CGCT

Considérant l'orage violent dans la nuit du Mardi 30 au Mercredi 31 Juillet 2024 causant des dégâts importants dans le bois situé rue de la Forêt

Considérant les risques encourus quant aux arbres menaçant de tomber

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir la Sécurité des administrés fréquentant le bois et de limiter son accès

### ARRETE

**ARTICLE 1** : A compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, l'accès au Bois situé rue de la Forêt est interdit au public.

**ARTICLE 2** : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- La Secrétaire de mairie
- Le Commandant de Gendarmerie

Fait à BREVAL, le 31 Juillet



Le Maire,  
Thierry NAVELLO